

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 octobre 2016

**Président** : M.SALLET Jacques, Maire

**Secrétaire de Séance** : M. VELON Guillaume

**Présents** : Mrs SALLET Jacques —JOLY Christian - VELON Guillaume - CAVILLON Hervé - TATON Pascal - CHUNIAUD Roland

Mmes PACCOUD Karine – LETOURNEAU Adeline - PERRETANT Delphine - BOYER Frédérique - JOUVENT Claire - JOSSERAND Yolande

**Excusé** :

**Absents** : Mrs FAVRE Romain - RIONET Alexandre – Mme DUFOUR Martine

Le Conseil Municipal a :

– Accepté de mettre à l'ordre du jour deux sujets non évoqués sur la convocation et qui seront traités en début de séance :

- Proposition de réalisation en régie de la DADS 2016 par JVS Mairistem
- Vote de crédits supplémentaires sur l'opération : réhabilitation des sanitaires et accessibilité à l'école

- Proposé à l'unanimité de reconduire la réalisation de la DADS en régie par JVS Mairistem depuis leurs locaux pour un coût de 438.00 € TTC

- Accepté de voter des crédits supplémentaires à l'opération Réhabilitation des sanitaires et accessibilité à l'école pour un montant de 10 €

- Adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif et du rapport annuel du délégataire VEOLIA

- Approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Syndicat mixte de CROCU et de la Communauté de Communes

- Accepté à l'unanimité l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre Atelier du Triangle d'un montant de 1350.00 € TTC pour la réhabilitation énergétique du bâtiment de la cure en garantissant une réunion de démarrage des travaux et deux réunions de suivi

- Été informé de l'embauche de Mme Christelle BOUJON à compter du 19/09/2016. Elle est affectée à la gestion des salles et au ménage des locaux autres que scolaires

- Accepté par 8 voix pour et 4 contre de prolonger le stage de M. Pascal MICHEL d'une durée de 6 mois et demandé qu'un suivi dans ses tâches soit assuré

- Fixé le nouveau tableau des emplois permanents de la commune au vu des diverses modifications intervenues au sein du personnel

- Demandé de confier à l'entreprise Alain MICHON les travaux de remise en état du chemin de desserte sis Au Montcel pour un coût de 3 864.00 € TTC

- Été informé des diverses réunions qui se tiendront pour la présentation du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable), jalon majeur du projet de PLU

- Décidé, au vu du résultat du vote de maintenir le projet social pour personnes âgées, voire Intergénérationnel, sur le cœur du village et d'abandonner le projet social du quartier de Mons

- Proposé de faire une consultation auprès de la population pour connaître son avis sur le maintien ou non de l'épicerie

- Pris note des mesures préconisées par l'IRSTEA (Institut de Recherche en Science et Technologie pour l'Environnement et l'Agriculture) pour la lutte contre les inondations au lotissement « La Maison du Pré » : création d'une zone humide artificielle d'environ 1000 m<sup>3</sup> d'eau, suppression du busage et restauration du cours d'eau avec création de méandres et reconstitution de ripisylves, création d'une petite digue le long de la route de Barbéry, plantation de haies au nord et à l'ouest de la parcelle

- Accepte, au vu des résultats du vote de confier le repas communal à La Table d'Angèle de St Étienne sur Reyssouze qui le préparera et le servira à la salle des Fêtes de St Jean pour un coût de 30 €/personne le jour du 11 novembre

- Fixé la commémoration du 11 novembre le vendredi 11 avec défilé à 11 h 30 et décidé de ne pas organiser la vente des bleuets (subvention communale versée à l'ONAC)

- Apporté quelques modification d'appellation des voies suite à la réunion publique sur la numérotation des voies et pris connaissance de l'octroi pour 2017 d'une subvention de 5000 € par le Sénateur Patrick CHAIZE au titre de sa réserve parlementaire

- Pris connaissance de l'organisation de la mission n°1 avec la Fondation 30 Millions d'animaux qui se déroulera sur les secteurs du Bourg et des Pelus pour la stérilisation et l'identification des chats errants.

– Été informé :

- de la dépose prochaine de la cabine téléphonique
- des remerciements de l'EPF de l'Ain pour leur soutien face aux recommandations du rapport FIGEAT
- de la tenue de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de l'Ain à Pont de Vaux le samedi 15 octobre 2016
- de l'invitation des élus locaux et des décideurs publics de l'Ain au salon des Maires qui se tiendra le vendredi 28 octobre à Interexpo à Bourg en Bresse.
- de l'Assemblée Générale de Ain Tourisme au Château d'Epeyssoles à Vonnas le lundi 17 octobre
- de l'invitation au 2<sup>ème</sup> forum économique de l'Ain à Interexpo le lundi 10 octobre 2016
- de l'invitation rencontre organisée par la Chambre des Notaires le 13 octobre à Bourg en Bresse

- de l'existence d'une nouvelle association sur la commune et dénommée : Liv'4 This dont le siège social est Aux Justices. Des représentants désireraient la faire connaître et organiser des spectacles sur la commune. Une présentation de l'association et de ses actions aux élus aura lieu lors de la prochaine séance
- fixé la prochaine séance au jeudi 3 novembre 2016